

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Nous craignons un peu que le voyage de Gambetta à Cahors, ne prenne des proportions triomphales exagérées.

La faute en sera moins à Gambetta lui-même, qu'aux orgies de reportage et à l'enthousiasme terrible de nos méridionaux dont le cerveau bout trop facilement aux rayons de leur soleil.

Le moyen de ne pas s'emballer sous ce ciel implacable, au milieu de cette poussière brûlante, dans cette atmosphère chargée d'une électricité qui communique ses vibrations à tous les nerfs, à toutes les fibres et à tous les gosiers. Il faut avoir traversé ces terres chaudes pour se rendre compte de ces exaltations, de ces ardeurs, de ces frénésies qui s'allument, s'attisent et s'exhalent dans le bouillonnement même de la foule. Les bras levés, les chapeaux en l'air, les yeux hors de la tête, un sang noir au visage coulant dru sous le hâle de la peau, des exclamations sonores dont chaque syllabe scandée d'un accent terrible, vous entre dans le tympan comme avec un tourne-vis... Tel est l'accueil que réserve notre Midi à ses grands hommes, quelquefois à ses petits, car la mesure est le moindre défaut de ces braves gens dont l'esprit est à l'état d'ébullition permanente.

Il ne faut donc pas trop s'étonner des ovations un peu climatiques que Gambetta rencontre dans son pays natal. Elles pourront servir de thème à des plaisanteries faciles, à des lazzi peut-être drôles, mais à moins de rayer la Provence, le Languedoc et la Gascogne de notre carte de France, vous n'empêchez pas les expansions et les délires d'une ville de soleil, fière de revoir un enfant qui depuis l'épicerie paternelle, a fait un rude chemin.

Les esprits vraiment politiques sauront faire le compte de la sentimentalité et de la latitude, pour apprécier sainement le voyage triomphal que les réactionnaires et les intransigeants ne vont pas manquer d'exploiter à leur

façon. Attendons-nous à lire, pendant trois semaines, d'innombrables tartines sur le dictateur, le César, le pacha, l'empereur...

Mon Dieu oui, Gambetta empereur ! Le mot a été imprimé, même dans les journaux dont la polémique ne se pique pas d'une violence excessive.

L'empire est fait ! se sont écriés, après le vote du scrutin de liste, quelques conservateurs folichons.

Leurs souvenirs auraient dû pourtant leur rappeler que les empires se fabriquent d'une autre sorte. Il faut pour cela beaucoup de canaillerie et peu de talent... Demandez aux mânes de Bonaparte.

L'empire ou la dictature de Gambetta sont donc de ces billevesées qu'il serait oiseux de réfuter longuement, et les ovations de Cahors ne leur donneront pas plus de vraisemblance...

Que si les cléricaux haineux ou les communards rageurs appellent dictature l'autorité de l'intelligence sur la sottise, la domination d'une haute capacité sur la platitude stérile, ils ont pleinement raison de se déclarer asservis, et à ce point de vue, jamais on ne vit pires valets.

JACQUES BARBIER

LA POLICE A LYON

Sujet délicat sur lequel nous ne voudrions pas appuyer trop lourdement ; il est difficile pourtant, de fermer absolument les yeux sur bien des insuffisances et des incuries qui ne laissent pas de compromettre la sécurité publique.

Sans s'abandonner à des critiques faciles, et à la satisfaction banale de crier : haro sur la police ! C'est la faute à la police... où est là police ! etc., on ne saurait dissimuler que pas mal de crimes et de délits restent absolument impunis dans notre bonne ville et sa banlieue.

Nous ne parlerons pas de l'affaire Cros-de-Lubac où l'on s'occupait moins de chercher un coupable que de trouver un innocent, mais, en dehors de cette cause célèbre, nous avons, à quelques mois de distance, et la femme en morceaux de l'île-Barbe et le vieillard de Villeurbanne dont les assassins courent encore.

Zain-Zain. — Nous avons fait ce que nous avons pu, pour arranger les petits Français.

Le perfide Maccio. — Fourbes, intriguants, canailles, oppresseurs... Voilà qui ne va pas mal. N'auriez-vous pas pu insérer que ce sont les Français qui ont volé les bœufs et les moutons des Kroumirs, dévasté leurs récoltes, incendié leurs tentes ?

Zain-Zain. — Parfaitement, ça y est, à la troisième colonne de la seconde page sous le titre : *vérité vraie*.

Le perfide Maccio. — Bien, bien, vous êtes gentil, Zain-Zain, je vous donnerai un bon pourboire... Ah ! n'oubliez pas demain de parler longuement de l'ingratitude de la France envers l'Italie.

Zain-Zain. — C'était bien mon intention. Le perfide Maccio. — Il s'agit de faire comprendre à l'Europe que la France nous doit son existence et son salut.

Zain-Zain. — B en entendu !

Le perfide Maccio. — Que sans nous, elle était écrasée à Magenta...

Zain-Zain. — Tout le monde le sait.

Le perfide Maccio. — Taillée en pièces à Palestro...

Zain-Zain. — A qui le dites-vous ?

La police les attrapera-t-elle ? C'est douteux. Après la fausse piste du saltimbanque Wlis maintenu bien longuement, beaucoup trop longuement en prison préventive, le parquet semble avoir abandonné toute idée de répression.

Quant à l'assassinat de Villeurbanne, l'instruction nous fait tout l'air de s'agiter dans le vide, si tant est qu'elle s'agite.

Faut-il rappeler cette tentative d'étranglement sur une malheureuse femme, par un soldat en uniforme qui ne fut jamais retrouvé ?

Il y avait pourtant un signalement facile à reconnaître.

Ce sont là les grosses affaires et quelle liste ne nous faudrait-il pas, si nous voulions énumérer toutes les attaques nocturnes, toutes les rixes sanglantes, tous les vols, tous les attentats moins tragiques qui constituent le menu ordinaire de la criminalité et dont les auteurs attendent encore leur châtimement !

Chaque jour les faits divers de nos journaux sont remplis des récits de ces gredineries courantes, suivies de l'inévitable cliché : « La justice informe. »

Elle informe, nous l'accordons, mais elle informe bien mal, puisque cinq fois sur dix, — la proportion est modérée, — les coquins échappent à ses poursuites.

A quoi tient donc cette sorte d'impuissance, d'où viennent les négligences et les incuries d'un service aussi important ?

Tout cela tient à des causes multiples.

Nous admettons que le métier est difficile comme dit Pandore : Il faudrait pour le remplir dignement, une grande activité, une vigilance incessante, une perspicacité toujours en éveil, bref, un ensemble de qualités qui ne se trouvent guère que dans les romans d'Emile Gaboriau.

Ajoutons qu'on ne saurait non plus demander autant de capacités et de vertus à des agents dont le traitement n'est pas fait pour séduire outre mesure...

Donc, première question : les agents spécialement préposés à la sûreté, sont-ils assez nombreux d'abord et suffisamment rétribués ensuite ?

Nous pensons que la garantie de la vie et de la fortune publiques, est assez importante pour qu'on ne regarde pas à une économie sotte de quelques milliers de francs par an.

Passons à un autre point : la vigilance du parquet, la rapidité de l'instruction, sont-elles toujours ce qu'elles devraient être ?

Nous ne doutons pas du zèle de nos magistrats et de leurs intentions de bien faire, mais il se passe souvent plusieurs heures, quelquefois une demi-journée avant que le procureur, le substitut ou le juge d'instruction se mettent en mouvement et organisent leur information, cette fameuse information qui aboutit trop rarement.

Pendant ce temps, le ou les gredins ont le temps de gagner au large et de mettre entre

Le perfide Maccio. — Anéantie à Sol-férino.

Zain-Zain. — C'est la vérité pure. J'ajouterais même que vous lui fîtes la charité, en lui cédant Nice et la Savoie.

Maccio. — Très bien, comme il me comprend !

Zain-Zain. — Et que vous continuez à lui faire l'aumône en la couvrant de votre or...

Le perfide Maccio. — Cela paraîtrait peut-être un peu raide ?

Zain-Zain. — Non, non, rien d'assez raide. Il faut prouver à l'univers entier que la France est à l'état de domestique, de servante, de mendicante, vis-à-vis de l'Italie...

Le perfide Maccio. — Un peu difficile à croire !

Zain-Zain. — Nous démontrons que ces gueux de Français ne devraient pas avaler une bouchée de pain sans nous rendre des actions de grâce.

Le perfide Maccio. — D'accord, cependant...

Zain-Zain. — On dirait que vous hésitez ?

Le perfide Maccio. — Jamais de la vie. Je crains seulement...

eux et les gendarmes une distance assez grande pour n'être pas franchie.

Or, si l'action du parquet est souvent tardive et par conséquent stérile, il faut en accuser non pas le zèle des magistrats qui est sans doute au-dessus de la discussion, mais plutôt une organisation défectueuse qui n'assure pas un service assez régulier et assez permanent.

Combien de fois le juge d'instruction ou le substitut ne sont-ils pas absents : soit à l'audience, soit à déjeuner, soit à dîner, soit même à la campagne ?

Il est absolument indispensable que la justice et surtout la justice criminelle soit toujours présente.

Reste une autre question qui est assez délicate pour que nous ne la traitons qu'avec les ménagements du point d'interrogation.

Les agents sont-ils suffisamment protégés par les tribunaux ?

Trouvent-ils en raison du zèle qu'ils déploient et des dangers qu'ils courent, des garanties équivalentes, dans la sévérité de la répression ?

Précisons un peu : Il se fait parfois des razzias de quarante, cinquante ou soixante vauriens dans la même nuit... Il nous a été rapporté qu'après interrogatoire sommaire, la bonne moitié de ces scapitants est purement et simplement relâchée, avec toute facilité de recommencer leurs mêmes exercices d'oisiveté malfaisante et criminelle.

Autre chose : un agent de police est à moitié assommé ou étranglé dans une lutte de barrière ou de carrefour.

On empoigne un ou deux des agresseurs, on le juge, et trop souvent le malandrin s'en tire avec quinze jours ou un mois de prison.

La prison faite il recommencera de plus belle, et l'agent assommé éprouve une répugnance fort naturelle à exposer sa vie à un jeu qui n'en vaut pas la chandelle.

Il résulte de ces répressions trop indulgentes une sorte de découragement et de dégoût peu faits pour enflammer beaucoup l'ardeur des sergents.

Résumons-nous : Insuffisance de traitement pour certains emplois qu'il sera toujours économique de rétribuer largement.

— Mollesse ou indifférence de l'information.

— Indulgence excessive des tribunaux vis-à-vis de scapitants peu recommandables.

— Découragement des agents qui ne se sentent pas assez soutenus et protégés...

Tels sont, à notre avis, les défauts et les vices de notre organisation de la sûreté publique. Nous n'hésitons pas à les signaler, et à réclamer leur réforme immédiate, car en présence de tant de recherches vaines, de tant de poursuites stériles, l'opinion des honnêtes gens s'inquiète pendant que celle des gredins se rassure. Il faudrait que ce fût le contraire.

Zain-Zain. — Voyons l'Italie n'est-elle pas la première et la plus puissante des nations du globe ?

Le perfide Maccio. — Sans contredit !

Zain-Zain. — N'a-t-elle pas remporté vingt batailles sur terre et sur mer, entre autres Custozza et Lissa !

Le perfide Maccio. — Evidemment, et il n'y a que des esprits mal disposés pour...

Zain-Zain. — Vos généraux ne sont-ils pas les plus grands capitaines des temps présents, passés et futurs ?

M. Maccio. — Assurément. Comme il va, comme il va !

Zain-Zain. — Vos diplomates ne dameraient-ils pas le pion aux plus malins et aux plus rusés ?

M. Maccio. — J'avoue que pour la diplomatie...

Zain-Zain. — Et pour tout dire, ô illustre Maccio, n'êtes-vous pas vous-même le plus habile, le plus adroit, le plus astucieux...

M. Maccio. — Arrêtez, arrêtez...

Zain-Zain. — ...le plus sagace, le plus perspicace, le plus ficelle...

M. Maccio. — Hein ! Je crois que le drôle se moque de moi.

Zain-Zain (enlevant vivement une fausse

Feuilleton de la RENAISSANCE

La Tunisiade

MÉLI-MÉLO EN PLUSIEURS TRUCS

PREMIER TRUC

Le perfide Maccio

Le perfide Maccio (dans son cabinet). — Filippo, envoyez-moi Zain-Zain.

Zain-Zain. — Me voilà patron.

Le perfide Maccio. — Le Moskatel est tiré ?

Zain-Zain. — Oui patron.

Le perfide Maccio. — Faites voir le numéro. Est-il un peu corsé ?

FRANCE ET ALLEMAGNE

On vient de publier une lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire qui va certainement raviver de nombreuses polémiques.

Notre ministre des affaires étrangères amené à apprécier l'attitude de l'Allemagne lors de la question Italiano-Tunisienne, l'a qualifiée avec une sympathique gratitude et voici en quels termes il s'est exprimé :

« Nous n'avons qu'à nous louer de l'attitude de l'Allemagne dans cette question importante ; je me plais à manifester la reconnaissance que nous devons au gouvernement allemand et aux organes importants de votre presse ; c'est là un acte de justice. »

C'est là aussi un acte de raison et de sage patriotisme. En toute affaire, il convient de se laisser guider par le bon sens d'abord et par le sentiment après — mais celui-ci seulement en seconde ligne.

D'autre part, il est fort dangereux de confondre chauvinisme et patriotisme. Le patriotisme conduit à de brillants résultats, le chauvinisme fait verser dans de déplorables ornières, — et ceci dit, examinons froidement notre situation politique en Europe.

Nous avons un ennemi héréditaire s'écrie-t-on aussitôt : l'Allemagne dont le fer a ouvert la blessure qui saigne encore, l'Allemagne qui a pris nos enfants, nos provinces et nos milliards : La France ne doit avoir qu'un objectif : la Revanche !

La revanche à l'aide de qui ? de nos alliés ? Quels sont-ils ? L'Angleterre ! — Elle n'a pas levé le doigt pour empêcher notre écrasement en 1870. L'Italie — la nation sœur ? — Il n'y a pas d'Italien « militant » qui ne se fasse un mérite de son gallophobie. L'Italie ! Elle quémande des alliances anti-françaises dans tous les cabinets de l'Europe : Le jour où l'Allemagne — puisqu'Allemagne il y a — réussirait de nouveau à nous écraser, elle serait la première à demander sa part de curée — et si elle n'était pas la première à la bataille, elle arriverait en tête pour le partage, vous ne devez plus en douter.

Puisque donc on ne se bat pas en Europe, sans alliances offensives et défensives, j'estime que nous serions fort à plaindre si nous n'avions que nos deux « alliés naturels » pour marcher à nouveau contre l'ennemi héréditaire.

Mais cet ennemi héréditaire pourquoi donc nous hait-il si fort ? Pourquoi ! parce qu'il nous redoute toujours, parce qu'il connaît l'objectif que notre chauvinisme appelle du patriotisme, parce que nous avons crié si fort : Revanche ! Revanche ! qu'il reste le doigt sur la détente, prêt à faire feu au premier geste suspect de son adversaire obstiné.

M. de Moltke a dit un jour : La conquête de l'Alsace et de Lorraine nous oblige à un demi-siècle de *statu quo* militaire. Or le *statu quo* militaire se traduit par un budget de guerre bien lourd pour nous et écrasant pour nos voisins.

Quand on songe à tout cet argent qui

barbe). Ne croyez pas, mais soyez en sûr mon bonhomme !

M. Maccio (foudroyé). — Que vois-je ! Cet affreux Roustan !

M. Roustan-Zain Zain. — Pas mal joué, n'est-ce pas, pour un nigaud de français ?

Le perfide Maccio. — J'en ferai une maladie !

M. Roustan. — Dans ce cas, je me charge de la guérison.

DEUXIÈME TRUC

La Suzeraineté Ottomane

John Bull. — Protestez, Hamid, protestez !

Le grand Turc. — Protester, je veux bien, mais pourquoi faire ?

John Bull. — Quel abruti ! N'êtes-vous pas le grand seigneur, le maître souverain de tous les Turcs ?

Le grand Turc. — Tu l'as dit, ô fils d'Albion. Je règne sur tous les Turcs, même sur les Turcs d'opéra-comique et de bal masqué... Pourrais-tu me prêter une livre sterling ?

s'engouffre dans les ports, dans les arsenaux, dans les flancs de nos cuirassés, on recule effrayé devant ce total fantastique. Un pareil état de chose, un pareil éréthisme belliqueux ne peut durer longtemps : il conduit par la force des conséquences à un désastre, à une crise salutaire ou mortelle.

Avant d'être ruinés complètement, nos farouches voisins voudront profiter de ces défenses colossales accumulées pour l'écrasement nouveau du voisin redouté.

Mais ils ont des yeux pour voir clair dans leurs affaires et dans les nôtres.

Si les canons, les fusils et les hommes s'accumulent en Allemagne, cette floraison de fer meurtrier s'épanouit chez nous aussi désordonnée et aussi puissante. Ils nous savent prêts à répondre à la mitraille par des obus — et avant d'engager la partie ils se demandent quel sera le vainqueur — et ne répondent plus avec la certitude d'autrefois.

Et si une détente sérieuse, politique — patriotique — s'opérait entre deux peuples majeurs par la raison et l'expérience ! Si un beau jour la France républicaine disait loyalement à la Prusse monarchique : Vous avez pris nos milliards, gardez-les ; plaie d'argent a été vite guérie ; mais rendez-nous des provinces qui résistent obstinément à votre pangermanisme et gardent des moelles françaises où votre kulturkampf ne pénétrera jamais ! Si la France tenait un pareil langage, que répondrait l'Allemagne ?

Elle y réfléchirait sans doute à deux fois ; et qui sait : en face de la Russie où le panslavisme reprend le dessus et va rompre le dernier lien qui restait de l'alliance des trois empereurs, en face de l'Autriche qui n'est qu'une Germanie du sud convoitée de tout temps par la Germanie du nord, qui sait si l'Allemagne ne répondrait pas elle aussi : Reprenez cette pomme de discorde et oublions dans une paix honorable pour tous, les malheurs et les misères de nos guerres séculaires.

Ah ! si l'on pouvait rendre à l'agriculture et à l'industrie tout ce fer qui se stérilise chez Krupp ou au Creuzot, si on cessait de viser au cœur du voisin pour veiller un peu mieux à la prospérité de la maison paternelle, croyez-vous que ce patriotisme-là ne vaudrait pas mieux que le chauvinisme qui crie : A Berlin !

Ce rêve, nous savons que quelques-uns — et des plus grands — l'ont caressé et le caressent encore.

Mais si la République accomplissait ce grand acte de pacification définitive qui calmerait toutes les haines et toutes les rancunes, en rendant nos deux chères provinces à la mère patrie, elle grandirait tellement dans la respectueuse admiration du pays qu'elle ne rencontrerait plus jamais de mains assez audacieuses pour chercher à l'abattre.

Qui sait si ce rêve ne sera pas, un jour prochain, réalité ?

Après l'ingratitude italienne, on peut s'attendre à tout, même à l'amitié de l'Allemagne.

John Bull. — Et pourquoi faire ? Encore des gaspillages !

Le grand Turc. — C'est ma dernière Fatma qui a besoin d'un faux chignon.

John Bull. — Toujours les femmes !

Le grand Turc. — Les femmes, il n'y a que ça !

John Bull. — Eh bien alors, permettras-tu que ces coquins de Français portent une main profane sur le harem de Sadok.

Le grand Turc. — Par Mahomet, je ne le permettrai pas ! Ous'que sont mes cuirassés ?

John Bull. — A la bonne heure ! J'aime ce noble langage.

Le grand Turc. — Sois tranquille, cher ami, ce n'est pas à moi qu'on marchera sur le pied... Voyons une demi-livre ?

John Bull. — ...Sterling ?

Le grand Turc. — Toujours... tu ne sais pas quelle misère... Mon grand eunuque n'a plus de souliers...

John Bull. — Précisément, profite de l'occasion. Commence par protester, par faire les gros yeux à la France, elle a deux milliards dans sa Banque, voilà de quoi acheter des faux chignons à Fatma et des pantoufles à Ali-Baboum !

FEUILLES VOLANTES

M. Gaillon, maire de Lyon, paraît prendre ses fonctions au sérieux.

Il rend des arrêtés, donc il existe. Un de ces arrêtés institue un Jury extraordinaire chargé de statuer sur les grands concours de notre école des Beaux-Arts en 1881 et sur le concours du prix de Paris. Nous voyons avec plaisir figurer parmi les membres de ce Jury, les noms de plusieurs de nos artistes distingués, tels que MM. Belliveau, Sicard, Loubet, Perrachon, peintres, Pagny, sculpteur, Poncet, graveur en médailles, Genivet, décorateur... Le talent et le savoir réel de ces messieurs constituent des garanties de judicieuse appréciation, dont les concurrents n'auront qu'à se féliciter.

Un autre arrêté organise une commission chargée d'examiner les questions contentieuses qui intéressent la ville. Là nous trouvons MM. Montalan, conseiller à la Cour, Desprez, Thévenet, avocat, Pondeveaux, avoué... On ne saurait réclamer de meilleurs choix.

Faisons simplement des vœux pour que ces juriconsultes ne se laissent pas gagner par ce *farniente* spécial qui est l'épidémie de toutes les commissions. — Demandez à la commission des pompiers ! — On l'a dit souvent et l'expérience le prouve trop : les commissions travaillent généralement moins que les individus.

Espérons que notre commission du contentieux saura échapper à cet écueil.

Si vous voulez de la bonne justice à la

turque, allons faire un petit tour en Tunisie. Une note du gouverneur de l'Algérie, insérée au *Livre jaune*, constate que sur 2,379 crimes ou délits commis de 1870 à 1881, sur la frontière tunisienne, le gouvernement du bey en a puni deux.

Excellent Sadock ! Quelle providence pour les coquins... Pourvu que M. Clémenceau, ou M. Delafosse, ou M. Lenglé n'aillent pas trouver que deux c'est encore trop !

On vient d'arrêter, à Cherbourg, sous l'inculpation de faux en écriture publique, un journaliste du nom d'Henri Denis, qui, après avoir travaillé au *Figaro*, faisait campagne pour la religion et les bons principes dans une feuille légitimiste de la Basse-Normandie.

Ce même Denis avait joué d'ailleurs un rôle assez malpropre dans l'affaire de M. Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, fausement accusé d'attentat au meurtre.

Le dit Denis, connaissant le véritable coupable, avait refusé de le dénoncer, préférant laisser libre cours à une calomnie qui salissait un député républicain.

On reconnaît là les mœurs du bon Basile, inspirateur et patron de nos aimables parangons de haute et pieuse morale.

Il est fâcheux que ce champion de la bonne cause aille échouer sur un banc de cour d'assises.

Un petit miracle s. v. p. « pour éviter le scandale. »

Les hydrophobes qui choisissent le cirque Fernando pour théâtre habituel de leurs ébats, viennent encore d'y aller de leur petite manifestation en l'honneur de Jessa Helfmann.

Les journaux conservateurs se pourléchèrent bien entendu, de l'éloquence épilétique de ces échappés de Charenton que réclame la camisole de force.

S'il leur restait la moindre lueur de logique ou de sens commun, les citoyens Courmet Grégoire et Camille Bouis comprendraient peut-être que leurs pantalonnades font admirablement le jeu des adversaires de la République.

Mais il se soucient bien de la République, ils se soucient bien surtout de Jessa Helfmann.

Pauvre femme ! l'aurait-on pendue souvent s'il n'y avait que les Clodoches du cirque Fernando pour couper la corde !

Le grand Turc. — Deux milliards ! Et tu ne pourrais me prêter quelque chose là-dessus ?

John Bull. — Signe d'abord la protestation.

Le grand Turc. — Mais tu me prêteras...

John Bull. — Signe donc !

Le grand Turc. — Un paraphe de plus ou de moins... Voilà qui est fait. J'ai protesté, maintenant notre petite affaire !

John Bull. — Quelle affaire ?

Le grand Turc. — Ma livre sterling !

John Bull. — Une livre sterling, rien que ça de toupet !

Le grand Turc. — Alors la demi-livre ?

John Bull. — Ça fait encore douze francs cinquante, et je ne ramasse pas l'argent à la pelle.

Le grand Turc. — Me refuserais-tu cent sous ?

John Bull. — Bien entendu. Comment me les rembourserais-tu ?

Le grand Turc. — Mais puisqu'Elle a deux milliards en caisse !

John Bull. — Qui Elle ?

Le grand Turc. — La France, parbleu ! C'est toi qui viens de me le dire...

John Bull. — C'est vrai, mais va les chercher !

Les Nouveaux Kroumirs

Tout le monde sait qu'une des plaisanteries favorites des intransigeants et des cléricaux réunis, consiste à crier sur tous les toits : Où sont les Kroumirs ? Il n'y a pas de Kroumirs ! Les Kroumirs sont une farce ! Un lapin vivant à qui nous montrera un Kroumir !

Eh bonnes gens, ne cherchez pas si longtemps, les Kroumirs sont à votre porte, que dis-je, ils sont chez vous, dans votre appartement, dans votre chambre, dans votre paletot et dans vos bottes !

Comment ! Vous demandez des Kroumirs, lorsque le député Delafosse déclarait il y a trois jours en plein Palais Bourbon : « l'expédition contre les Kroumirs n'a été qu'une cause apparente. »

« La France a eu tort de prendre des garanties contre la Tunisie. »

« Le traité avec le bey nous aliène l'amitié précieuse du Grand-Turc, et compromet nos bonnes relations avec ce brave sultan — qui paie si bien les coupons français. »

« Enfin, la convention du Bardo, n'aurait pas dû être rédigée, ni signée sans avoir pris, au préalable, l'assentiment de l'Angleterre et de l'Italie... »

Nous n'inventons rien, tel est le résumé fidèle des observations de l'estimable Delafosse.

Or, nous le demandons en toute sincérité, qu'aurait dit de plus un Kroumir ? M. Delafosse n'a pas eu même besoin de faire de grands frais d'imagination pour élucubrer sa jolie harangue. Elle n'est, d'un bout à l'autre, que la reproduction servile, et le commentaire fidèle des circulaires de Mohammed-Sadock, visées par l'illustre Maccio.

Nous devons, paraît-il, nous présenter, pieds nus et le hart au col, devant sa Hautesse le commandeur des croyants, et lui demander d'un ton doux :

Plaise à votre seigneurie nous accorder l'autorisation de ne point laisser égorguer nos nationaux et saccager leurs biens !

Nous devons encore nous traîner à plat ventre devant la Grande-Bretagne, et solliciter humblement la grâce de faire naviguer nos petits bateaux sur la Méditerranée, en payant au besoin...

Quant à l'Italie, cette Italie qui nous aime tant (Evangile Clémenceau), qui nous a si bien secourus en 1870, il fallait lui soumettre le traité du Bardo et mendier son adhésion, en lui apportant comme épingles six cent quarante millions sur un plateau.

A ces conditions, M. Delafosse aurait été satisfait, et M. Clémenceau pareillement... Ainsi comprennent-ils le rôle et la dignité de la France.

Que si par hasard, le ministère avait suivi, même de très loin, le moindre de ces conseils, le même Clémenceau, le même Delafosse n'auraient pas eu assez de salive et d'adjectifs pour flétrir l'abaissement et l'aplatissement de la France.

Ce sont les procédés accoutumés de ce qu'on appelle faussement l'esprit de parti, car le vrai nom serait : sottise de parti.

Pour le moment, la France ne s'étant ni aplatie, ni abaissée, les Delafosse, les

Le grand Turc. — Comment, moi tout seul !

John Bull. — Puisque c'est toi qui proteste !

Le grand Turc. — D'après tes conseils !

John Bull. — Plains-toi donc, ingrat, quand je te donne mes conseils !

Le grand Turc. — Moins de conseils et plus d'argent. Voyons un schilling, au moins, — pour mon tabac !

John Bull. — Pas même un penny.

Le grand Turc. — Ah le gueux ! Et dire que je suis assez bête pour l'écouter. Quand je pense ce que m'ont coûté ses carottes !

John Bull. — Aôh yes ! Mais elles n'ont rien coûté à moà. Et j'avais to-oujours pour truc, que les carottes coûtent aux autres.

TROISIÈME TRUC

Les Reporters

Follembèche rédac-chef. — Avez-vous reçu nos correspondances de Tunisie, Courtepointe ?

Courtepointe. — Un courrier énorme Dix-huit lettres.

Clémenceau et les Gavardie se lamentent sur tant de témérité, et versent des larmes sur ce pauvre Holopherne, je veux dire sur ce pauvre Sadok, si incongrûment dérangé par nos malappris soldats...

Rocheport, Janicot, des Houx et les autres ont donc tort de « chercher le Kroumir » quand il est à deux pas de leurs journaux, quand il est si facile de le voir et de l'entendre à une tribune française.

Nos Tricoteuses

Sous le rapport de la folie furieuse elles ne laissent rien à désirer, mais au point de vue de la conviction, je demande à poser quelques réserves prudentes.

Vous me direz que la citoyenne Louise Michel revient de l'île des Pins, que la non moins citoyenne Paule Mink se fait décerner sans la plus légère hésitation, des mandats d'amener, que tout cela dénote sinon de la foi, du moins de la fermeté stoïque, — je maintiens quand même mes réserves.

Non, ce n'est pas naturel, ce que nous voyons là. A l'époque hallucinée de 1793, quand l'ennemi envahissait toutes les frontières de la patrie, donnant la main à un autre ennemi plus dangereux encore qui se cachait derrière chaque muraille de Paris, quand la famine était dans la cité, quand la nation soulevée contre des oppresseurs dix fois séculaires engageait, pour la première fois, une lutte sans merci où la Révolution devait fatalement tuer pour ne pas être tuée, — alors on s'explique cette fièvre qui exaltait jusqu'au délire féroce les femmes du peuple affamées, exaspérées, affolées : c'était bien le combat pour l'existence que la France révoltée livrait à chaque heure de chaque jour, et à celles qui avaient tant souffert, et depuis si longtemps, on pardonnerait presque les violences de la bataille et de la victoire.

Mais quoi de pareil chez les mégères qui prétendent rééditer, dans les clubs socialistes la tradition écoeuvante des tricoteuses de l'année anglaise ?

Voilà une déclassée, institutrice détroquée, ou bas bleu des fonds perdus de la bohème littéraire, qui s'improvise un beau jour voyageuse en proclamations révolutionnaires. Elle se fait annoncer d'avance : tel jour, à telle heure, elle donnera une conférence, elle tiendra une réunion dans une ville ouvrière. Bien entendu, on ne sera admis dans la salle que moyennant finance et, bien entendu aussi, le produit des quêtes, collectes et entrées servira pour partie du moins, à défrayer la diva de la canaille. Le prête vit de l'autel, Louise Michel vit de ses insultes internationales, — en fait de sacerdoce plus ça change et plus c'est la même chose. — Alors la réunion ou la conférence organisée, — à Lyon, par exemple, — la tricoteuse prend le train, arrive, saute en sacre, monte à la tribune et cinq minutes après se livre à des accès d'épilepsie à faire crouler les murailles qui les abritent. — Allons donc !

Cette rage à froid, cette fureur de commande, cette indignation au beau fixe, c'est de la blague, c'est de la banque, c'est de la dérision.

Quand on est si fort courroucé que cela, quand on souffre tellement, on n'attend pas la sonnette d'un président pour répandre la bile sur les méchants qui vous oppriment et vous torturent — on y va carrément, quand l'occasion s'en présente, quand une nouvelle vexation met la rage au cœur et l'insulte aux lèvres ; mais morceler cela en tirades apprises par cœur, mais garder ce paragraphe pour Lyon, cet autre par Marseille, ce troisième pour Montélimar, — je vous le dis, c'est une dérision.

La tricoteuse moderne qui fait métier de sa colère et de sa violence, qui calcule combien lui rapporte chaque insulte et chaque appel à la rébellion armée, le pilier de réunions publiques, qui se fait offrir des bouquets après son ut dièze, représenté à

ce moment par le cri : A mort Alexandre II et la dynamite pour Gambetta ! — Cette incarnation féminine spéciale à notre époque et que les siècles futurs ne nous enverront certainement pas, la tricoteuse moderne est une odieuse saltimbanque qui cherche des gros sous d'abord, des bravos ensuite — et qui n'a droit qu'à nos sifflets indignés.

LE CABINET ITALIEN

Le roi Humbert en est à sa cinquante-huitième combinaison ministérielle.

Dans l'impossibilité de mettre la main sur un homme d'État capable de réunir une majorité quelconque, on nous assure que des conseillers avisés proposent au roi la combinaison que voici :

Intérieur. — Machiavel.

Guerre. — Fra-Diavolo.

Affaires étrangères. — Pulcinello, *vulgo* Polichinelle, assisté du chat et du commis-saire.

Cultes. — Saint Janvier et sa fiole miraculeuse.

Marine et Colonies. — L'amiral Lorédan, d'Haydée, paroles de Scribe, musique d'Auber.

Ah que Veni-ise est belle !

Finances. — Le célèbre Philippart, qui prendrait pour la circonstance le nom de Filippardo.

Avec de telles illustrations, si l'Italie ne continue pas à se *far da se*, c'est qu'il faut désespérer de son avenir.

Petite Correspondance

Depuis le commencement de la campagne de Tunisie, nos bons compères de l'intransigeance et de la réaction avaient réuni leur drapeau rouge et leur drapeau blanc. Ce bataillon de patriotes, à la façon d'Henry mon ami, s'indignait surtout du peu de cadavres qu'avait coûté la guerre contre les Kroumirs. La *Décentralisation* appelait cela une fumisterie ; la *Gazette de France* une duperie, l'*Intransigeant* se prétendait volé comme dans un bois et le *Tribulet* nous racontait qu'une campagne entreprise dans de telles conditions était une insulte à l'armée française.

Au fait, ils avaient raison : manœuvrer de façon à épargner, autant que possible, la vie de nos soldats, cela ne rappelle que de loin les grandes traditions de la monarchie et de l'Empire, et rien n'était plus juste que la protestation de ces trois fiers Sicambres.

Leur avis a du reste été partagé par une foule de personnages d'une compétence rare en la matière. Vous allez voir ça.

A Monsieur de Saint-Patrice
au « TRIBULET. »

Cher monsieur,

Je ne puis que vous féliciter de votre campagne militaire. Il est certain qu'on ne tue pas assez dans le pays des Kroumirs. De mon temps, monsieur, on se rangeait trois cent mille hommes de chaque côté et on travaillait dans le tas. Il en restait quatre cent mille sur le sol et la terre était fertilisée pour un siècle. Aujourd'hui on emploie du canon et on ne perd que quinze maladroits ! Et on appelle cela du progrès ! J'en rougis dans le fleuve qui me sert de tombe.

ATTILA,

Champs Elysées, avenue des Huns.

Au Roumi Garnier de « LA DÉCENTRALISATION. »

Chien de chrétien,

Je te parle, quoique tu sois un vulgaire Giaour, car l'esprit du Prophète règne dans

voyé personne ?

Courtepointe. — Pour qui me prenez-vous ? Nos reporters sont partout et ils ne sont nulle part : Voilà le truc suprême du journal bien informé.

Follembüche. — Et l'agence Havas lui pour tout le monde ! Courtepointe dans mes bras !

Courtepointe. — Pas le temps : il faut que je transcrive ma cent quarante-huitième dépêche...

Follembüche. — C'est donc bien urgent ?
Courtepointe. — Parbleu ! elle est là depuis huit jours.

QUATRIÈME TRUC

On demande des Kroumirs

Rocheport. — Fameuse hein, la petite soie ! « On d-mande des Kroumirs... »

Saint-Chéron. — Le fait est que c'est trouvé !

Des Houx. — Il n'y a que ce Rocheport pour avoir des imaginations pareilles !

Rocheport. — Oui, j'imagine assez !

Saint-Chéron. — Quel allié précieux !

Des Houx. — Nous le lui rendons bien !

tes discours quotidiens. Tu serais digne, toi aussi, de contempler les houris face à face, mais, comme les houris pourraient protester, il vaut mieux que tu restes infidèle. D'ailleurs tu as trop mauvais caractère et si nous nous rencontrons dans le paradis de Mahomet, nous ne pourrions y faire bon ménage. Quoiqu'il en soit, Giaour, tu as bien parlé. La bataille veut du sang et l'étendard vert ne flottait à mon gré, que lorsque les flots de rosée humaine le teignaient en rouge. J'ai fait périr huit cent mille infidèles par le cimeterre, cinq cent mille par les flammes, trois cent mille par le pal et les supplices les plus affreux, j'ai coupé les poignets à des tribus entières, d'autres ont été aveuglées, depuis l'ancêtre jusqu'au petit-fils au berceau, — et Dieu a béni mes armes et je suis au séjour de la gloire entouré de femmes divines que le ballet du *Roi de Lahore* rappelle très faiblement. Tes chiens de compatriotes font la guerre comme des vieilles femmes. — Racca !

TAMERLAN,
Paradis de Mahomet (section des agités).

Au Sire Rocheport en son hôtel
de « L'INTRANSIGEANT. »

Messire,

Combien suis-je buté en grief douloureux de ce que je voy touchant les faits de la guerre à la façon nouvelle ! Adieu les doulces chevauchées avec beaux coups de lance, esgorgement de vilains et gens de peu, sac de villes et de fiefs, bruslement des vieilles femmes et des petits enfantelets, et viol des gentes damoiselles et autres gentillesse pour lesquelles étaient fort idoines les gens d'armes de mon temps.

En une seule rencontre évenstrames-nous six cents bonnes femmes dont la tierce au moins était grosse et trouvâmes-nous le déduit fort plaisant et gracieux. En une autre rencontre dépouilla mes-nous six vingts manants de leur peau naturelle et cela en nous rigolant fort des grimaces et contorsions de ces nouvelles grenouilles escorchées vivres. Alors, vive Dieu ! guerre était chouse léable proufictable et honorable aux féaux chevaliers. Ains, d'ores en avant, sera-t-elle dictée honteuse, mauvaise et orde.

Je renie Farre et le sire Forgemol. Quant au capitaine Bréart, il ne compte que pour un mal porte-parole.

BARON DES ADRETS,
A la droite du Père, mais non fort près.

Au Visage-Pâle du nom de Pérut.

Grand chef, le Héron-qui-danse te salue. Je t'ai envoyé par la poste mon calumet et mon tomahawk, mais j'ai appris, en écoutant un trappeur lire ta grande page blanche, que ton grand chef de tribu, celui que tu appelles le Bison-Borgne, arrêtait au bureau tout ce qui t'était destiné : Je te plains, chef à la Perruque blonde, de subir le pouvoir de ce Bison aussi tyrannique que borgne.

On s'est donc promené par là-bas dans le sentier de la guerre ! A-t-on scalpé ? A-t-on enfoncé des roseaux pointus sous les ongles des prisonniers ? Les a-t-on fait déchiquer en petits morceaux par les femmes et les enfants de la tribu, pendant qu'ils chantaient obstinément leur chant de guerre ?

Non, dis-tu ? Alors pourquoi prenez-vous votre tomahawk ? Pourquoi vous peignez-vous la face de rouge, de blanc et de noir ? Pourquoi mangez-vous le cœur de votre aïeul pour vous donner du courage ?

Visage pâle, tes frères font la guerre comme les petits enfants de ma tribu jouant autour de nos tentes. Nous leur envoyons notre défi, — vingt-cinq Peaux-Rouges répandus dans tes cent mille guerriers. — Seul, chef à la Perruque blonde, tu me parais avoir gardé le courage de tes aïeux. — Je t'attends au combat singulier sous le grand chêne de l'Arkansas. Là, tu verras si la Face-Pâle est digne de vaincre le grand chef des Peaux-Rouges.

Rocheport. — Comment ça !

Des Houx. — Vous demandez des Kroumirs, et nous demandons des cadavres. — Pas assez de cadavres, voilà notre antienne !

Rocheport. — Il y en a peu, en effet.

Saint-Chéron. — Dites que c'est écoeuvrant. — Pas seulement cent cinquante hommes massacrés. — Mon ami Garnier l'a bien dit : une vaste fumisterie.

Rocheport. — Une idée ! Si j'annonçais que le gouvernement fait expédier en Afrique les mois de nos hôpitaux en donnant à croire que ce sont les victimes de la guerre, — ce serait excessivement drôle, — qu'en pensez-vous Pain ?

Olivier Pain. — Excessivement drôle !

Des Houx. — Rigolo au possible !

Saint-Chéron. — J'ai de Kroumirs, pas de cadavres, voilà qui va les embêter.

Olivier Pain. — Je crois qu'on frappe...

Rocheport. — Entrez... Une dame en noir ?

— Monsieur, vous demandez des cadavres, je vous en annonce un, celui de mon fils...

Rocheport. — Ah diable ! Voilà qui nous dérange...

Saint-Chéron. — Il ne serait pas mort d'indigestion ?

Renvoie-moi mon calumet quand tu l'auras fumé.

LE HÉRON-QUI-DANSE,
de la tribu des Pieds-Noirs.

Ce courrier, aussi édifiant qu'instructif, avait pour épilogue une pièce de vers élégiaques, dont nous ne transcrivons que les dernières strophes :

Oui, tu l'as dit, Garnier, et des Houx et Patrice,
Tout nous manque à la fois dans ce honteux champ-clos,
A peine un mutilé montrant sa cicatrice,
A peine un éborgé laissant pourrir ses os.

Ces plats républicains, perdant toute vergogne,
Nous font crever de faim avec tranquillité,
Et, quand j'aurai besoin d'un quartier de charogne,
Tu me le fourniras, ô sainte Royauté !

UN VIEUX CORBEAU.

THEATRES

La composition de la future troupe lyrique du Grand-Théâtre est toujours un mystère pour le public. Alors que les années précédentes, on connaissait déjà à cette époque, la plupart des sujets destinés à orner le prospectus de la saison à venir, cette fois tous les échos sont muets. M. Campocasso est, paraît-il, un directeur qui non seulement se hâte lentement, mais aime également peu à communiquer ses projets.

Plusieurs noms d'artistes ont cependant été prononcés et indiqués. Entre autres, il a été question de M. Bérardi, ex-première basse de notre Grand-Théâtre et de l'Opéra, qui serait engagé en qualité de... baryton ; nous croyons cette nouvelle inexacte, même en admettant que la voix de M. Bérardi — lequel a effectivement tenu l'emploi de baryton au théâtre de Monaco — se soit déplacée.

D'autres noms ont été mis en avant. Mais la vérité, croyons-nous, est qu'aucun engagement, ni pour la scène, ni pour l'orchestre, n'a encore été signé.

Cependant, divers renseignements n'ayant aucun caractère authentique, nous permettent d'indiquer quelques artistes qui pourraient bien figurer sur le futur tableau de notre troupe lyrique. Ce sont : M^{lle} Hamman, chanteuse légère de grand opéra, ayant appartenu aux scènes de Marseille et de l'Opéra, M^{lle} Deportail, falcon en double, M^{lle} Blum, dugazon et M^{lle} Forlan, première danseuse. Toutes ces dames ont été et étaient, l'année dernière, les pensionnaires de M. Campocasso.

L'événement dira le bien ou le mal fondé de nos prévisions.

Théâtre-Bellecour. — Un avis de la direction du Théâtre-Bellecour, invite le public à se hâter d'aller contempler les merveilles de *Michel Stragoff*, avant le prochain départ du matériel et de la troupe pour Genève et Marseille, où des engagements appellent le courrier du tzar, la retraite aux flambeaux et le cortège de l'émir Féofar.

Nous ne pensons pas que la clôture des représentations de *Michel Stragoff* soit encore très proche, pourtant, les Lyonnais qui n'ont pas assisté aux splendeurs de cette pièce à grand spectacle, agissent sagement en n'attendant pas les dernières soirées, et la direction a bien fait de rappeler que la durée des représentations ici est forcément bornée.

Il faut admettre que, en comptant Lyon, ses environs et les villes voisines, cent mille spectateurs au minimum auront assisté ou assisteront à *Michel Stragoff*, sans parler de ceux qui, ayant vu l'ouvrage, y sont retournés ou y retourneront.

Or, il est certain que ce chiffre est loin d'avoir été atteint, et nous sommes persuadé que, du moment où les dernières représentations seront sérieusement annoncées, il se produira un encombrement que les nombreux retardataires feront bien d'éviter dès à présent.

G. LAURENT

Concerts-Bellecour. — Tous les soirs, concerts sous la direction de M. A. Luigini. — Entrée 50 cent. — Les mardis et vendredis, fêtes musicales. — Entrée 1 fr.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable
A. ALRICY.

Lyon. Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, 2027

La Dame en noir. — Et celui-ci...

Des Houx. — Encore un autre !

La Dame en noir. — La langue arrachée, les yeux crevés, le corps odieusement mutilé...

Rocheport. — Ah mais, elle nous ennuie cette dame !

La dame en noir. — J'en ai un troisième brûlé vif...

Rocheport. — Quelle famille !

Saint-Chéron. — Si c'était encore une fumisterie...

Olivier Pain. — Serait-il indiscret de vous demander...

La Dame en noir. — Mon nom ?... Je m'appelle la Patrie... Je porte le deuil de tous ceux qui meurent pour moi, fussent-ils vingt ou cent mille...

Des Houx. — Il faut distinguer...

La Dame en noir. — Oui, il faut distinguer entre les honnêtes gens qui pleurent et les galopins qui ricanent.

Rocheport. — Allons ne prenez pas la chose au tragique, ce n'était qu'un truc, après tout...

La Patrie. — Dites une polissonnerie, car vous avez trop l'habitude de fuir et vous vous portez tous trop bien pour « blaguer » ceux qui combattent et qui meurent.

L. LECLAIR.

Follembüche. — Comment ils ont tous donné ? Voyons les dates : Les Batignolles, 6 mai ; le Bas-Meudon, 5 mai, notre reporter maritime, celui-là.

Courtepointe. — Oui, avec Friture qui croise sous le pont d'Asnières.

Follembüche. — Je continue : Des Buttes-Chaumont, *fit spécial*... insérez, ça doit être pressé... Je vous écris de Chaponost... Chaponost, où diable prenez-vous ça ! Près de Béja ou de Bizerte ?

Courtepointe. — Non, près de Lyon-Perrache.

Follembüche. — Lyon-Perrache, mазette, comme vous y allez ! En voilà des frais ! Est-ce que Courbevoie ou Puteaux ne faisaient pas aussi bien notre balle ?

Courtepointe. — J'ai pensé qu'il faudrait quelque un de plus rapproché du théâtre de la guerre, à cause des nouvelles fraîches.

Follembüche. — Nouvelles fraîches, nouvelles fraîches, avec ça que nous ne savons pas les rafraîchir quand elles rancissent... Et qui avez-vous envoyé à Chaponost ?

Courtepointe. — Je me suis entendu avec un confrère lyonnais qui a un parent dans ce pays éloigné.

Follembüche. — Alors vous n'avez en-

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET AGRICOLE des ÉTATS-UNIS

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
3, rue de la Bourse, Paris

Capital social: 8,000,000 de Francs
(Statuts et titres de propriété déposés en l'étude de M^e GENTY, Notaire
à Paris, 6, boulevard de Strasbourg)

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 20,000 Obligations de 500 Francs

Destinées à la mise en valeur des 40,000 hectares de terre dont la Société est propriétaire au Texas.

INTÉRÊT ANNUEL: 30 FRANCS

Payables par semestre, le 15 Avril et 15 Octobre de chaque année, aux Caisses de la Société, à Paris, 3, rue de la Bourse, et dans les départements, chez les Banquiers ou Correspondants de la Société.

Remboursement à 500 Francs

En 30 ans par tirages semestriels. — Le 1^{er} tirage aura lieu le 1^{er} avril 1882.

Prix d'Emission: 450 francs

Jouissance du 15 Avril 1881

Payables:

En souscrivant.....	Fr. 50
A la répartition.....	100
Au 15 juillet.....	150
Au 15 octobre (moins le coupon de 15 fr.)..	135

NET A PAYER.....Fr. 435

Le coupon de 15 fr. échéant le 15 octobre 1881, sera reçu en déduction du versement à faire à la même époque.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements ultérieurs, sous bonification d'intérêt aux taux de 5 0/0.

En tenant compte de la bonification d'escompte, les souscripteurs qui libéreront leurs titres à la répartition auront à verser 446 fr. 85 c. par obligation, jouissance du 15 avril 1881.

L'intérêt de 30 francs par obligation libérée à la répartition représente un revenu net de 6,70 0/0, non compris la prime de remboursement et de 7 0/0, y compris la prime de remboursement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. le comte de CONSTANTIN, propriétaire, membre de la Société des agriculteurs de France, Président;

M. P. du BELLET, propriétaire, ancien magistrat à la Louisiane;

M. E. GUI LAUME, O^{ff}, propriétaire, membre de la Société des agriculteurs de France et de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture;

M. LAMBERT, propriétaire, membre de la Société des agriculteurs de France et de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture;

M. le vicomte A. de LINIERS, membre de la Société des agriculteurs de France.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

LES 30 ET 31 MAI 1881

A PARIS

Au siège de la Société, 3, rue de la Bourse

DANS LES DÉPARTEMENTS

Chez tous les Banquiers ou Correspondants de la Société

Les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.

MALADIES DES FEMMES

M^{re} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la **Stérilité** et ses diverses affections. M^{re} CHRÉTIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS

DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'Entresol, Lyon

AVIS

AUX CAPITALISTES-RENTIERS
ET PROPRIÉTAIRES

L'AGRICULTURE AMÉRICAINE

Enrichissant les Propriétaires
et Agriculteurs Français

La Société foncière et agricole des États-Unis a pour but de créer au Texas une immense exploitation agricole.

Sa base d'opérations est une propriété de quarante mille hectares qu'elle possède dans le pays et qu'il s'agit de faire produire. Les terrains sont mer-

veilleusement fertiles, et s'adaptent à toutes les cultures, même à celle de la vigne. Le vin du Texas fait déjà concurrence à celui qu'on récolte en Californie.

La France est tributaire de l'Amérique dans de vastes proportions. C'est par centaines de millions que se chiffre l'importation annuelle de produits agricoles dont le prix de revient interdit à la France toute possibilité de concurrence.

De là, il résulte que le prix de la terre augmentera en Amérique dans des proportions considérables et qu'en France on doit plutôt s'attendre à une diminution, eu égard à cette redoutable concurrence de la production américaine.

L'impôt, le prix de la main-d'œuvre, les frais de toute espèce augmentent à mesure que la fertilité du sol s'affaiblit.

C'est tout le contraire en Amérique, et surtout au Texas où un hectare de terrain qui n'a coûté à la Société que 200 francs, peut rapporter 200 francs par an, et acquérir une valeur décuple dans un avenir prochain, par suite de la création continue de chemins de fer, dont le plus grand traverse les propriétés de la Compagnie dans toute leur longueur et y a établi cinq stations.

L'avenir de l'agriculture est dans cette partie du Nouveau-Monde, où la terre possède tous ses éléments de fécondité, tandis que chez nous le sol est épuisé.

Il faut déplacer les forces productrices. La Société foncière et agricole des États-Unis émet 20,000 obligations, dont le capital et les intérêts sont garantis dix fois, par le sol et sa mise en valeur.

L'idée est grandiose et pratique tout à la fois. Elle est patronnée par des hommes dont la compétence et l'honorabilité sont la meilleure de toutes les garanties.

Nous avons nommé, entre autres, M. Barial, l'éminent secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de France.

Pour nous, après avoir sérieusement étudié les documents émanant d'un juge aussi éclairé, nous sommes convaincus que les obligations de la Société foncière et agricole des États-Unis constituent un placement de premier ordre et de tout repos.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

RUE DE LA PAIX, 4, PARIS

Société anonyme au Capital de 100 MILLIONS de Francs

Prêts ACTUELLEMENT RÉALISÉS sur première Hypothèque: 103 MILLIONS

EN REPRÉSENTATION DES PRÊTS RÉALISÉS

La Société délivre au prix net de 455 francs des Obligations remboursables à 500 francs en 75 ans, par voie de tirage au sort, et rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestriellement.

Les Titres sont délivrés et les intérêts sont payés:

A PARIS: Au siège de la Banque hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; — A la Société Générale de Crédit industriel et Commercial; — A la Société de Dépôts et Comptes courants; — Au Crédit lyonnais; — A la Société Générale; — A la Société Financière de Paris; — A la Banque de Paris et des Pays-Bas; — A la Banque d'Escompte de Paris.

Dans les DÉPARTEMENTS et à l'ÉTRANGER: A toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N^{os} par An
PARAIT TOUTS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement:

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUTS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris

CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

Société Générale Française DE CRÉDIT

(Actuellement Crédit de France)

17, rue de Londres, Paris

PROPRIÉTAIRE DU

Moniteur des Valeurs à Lots

Assemblée générale

ordinaire et extraordinaire

Du 10 Mai 1881

Les actionnaires de la Société Générale Française de Crédit se sont réunis le 10 mai en assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

L'assemblée ordinaire avait pour objet l'examen des comptes de l'exercice 1880 et la fixation du dividende.

Le rapport du Conseil constate le développement considérable qu'ont pris les opérations sociales pendant l'année 1880.

De l'examen des différents comptes il résulte que le mouvement général qui avait été de 340,514,918 fr. 05 cent. en 1879, s'est élevé en 1880 à 1,004,262,605 fr. 62 cent., présentant une augmentation de 663,747,687 fr. 57 cent.

Le nombre de comptes-courants ouverts au 31 décembre 1880 était de 29,114, il s'est encore accru depuis.

Celui des lettres reçues en 1880 a été de 141,798, non compris les lettres reçues par les succursales.

Enfin, le succès du Moniteur des Valeurs à Lots s'est de plus en plus affirmé.

Le nombre des abonnés inscrits qui était au 31 décembre 1879 de 65,000, s'est élevé au 31 décembre 1880 à 126,414 abonnés.

Le solde des bénéfices nets, au 31 décembre 1880, s'élève à 3,851,691 fr. 79, qui ont été répartis de la façon suivante:

5 0/0 à la réserve statutaire..... Fr. 178,552 31

Aux actionnaires, à titre de premier dividende tenant lieu d'intérêt: 6 0/0 sur les sommes versées sur les actions..... 900.000 »

Aux actionnaires 80 0/0 de surplus à titre de dividende complémentaire..... 2.100.000 »

Prélèvements statutaires..... 525.000 »

A nouveau..... 148.139 48

Total égal..... Fr. 3.851.691 79

D'après ces répartitions les réserves de la Société s'élèvent à 5,960,157 fr. 35

Le dividende de l'exercice 1880 est de 50 fr.; 15 fr. ont été payés en octobre dernier, le solde, soit 35 fr. sous déduction des impôts, sera payé à partir du 15 juin.

L'assemblée a réélu pour six ans, M. le marquis de Strada, administrateur sortant, et a nommé MM. Herbin et Touraier, commissaires pour l'exercice 1881.

L'assemblée générale extraordinaire, en présence du développement des opérations sociales, a, sur la proposition du Conseil, pris les résolutions suivantes:

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Le capital social pourra être élevé de 30 millions de francs, chiffre actuel, jusqu'à 150 millions de francs, et ce par augmentations fractionnelles et successives.

Tous pouvoirs sont dès à présent donnés au Conseil d'administration pour créer et émettre, aux effets ci-dessus, jusqu'à 240,000 actions nouvelles de 500 francs chacune, et ce en procédant par augmentations fractionnelles et successives, dont il fixera l'importance et l'époque.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En application des prescriptions de l'article 8 des statuts, un droit de préférence est accordé aux actionnaires pour la souscription des actions nouvelles, jusqu'à concurrence de 90,000 actions constituant le maximum de la première augmentation.

Les actionnaires qui useront de leur droit devront déposer, au 17 mai courant au 7 juin prochain, soit au siège social, soit dans l'une des succursales de la Société, les actions qu'ils possèdent, accompagnées du versement de 350 fr. par chaque action nouvelle qu'ils souscriront. Le coupon de 35 fr. par action ancienne, échéant le 15 juin prochain, sera, sous déduction de l'impôt, pris en déduction de ce versement.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Il est apporté aux Statuts les modifications suivantes:

L'article 2 est ainsi modifié: « La Société prend la dénomination de **Crédit de France**. »

L'article 5, fixant le capital sera modifié conformément à la première proposition déjà votée.

Le premier paragraphe de l'article 17 est ainsi modifié: « La Société est administrée par un Conseil composé de neuf membres au moins et de vingt-cinq membres au plus, choisis parmi les associés et nommés par l'assemblée générale. »

Le premier paragraphe de l'article 18 est ainsi modifié: « Du jour où ils entrent en fonctions et pendant toute la durée de leur mandat, les administrateurs doivent affecter à la garantie de leur gestion la quantité de cent actions. »

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée nomme administrateur pour six années:

Toutefois la première de ces augmentations successives portera le capital au minimum à 60 millions et au maximum à 75 millions de francs. Les actions constituant cette première augmentation seront émises jouissance du 1^{er} janvier 1881 et chaque actionnaire aura à verser par action souscrite, 250 fr. pour libération de moitié, 90 fr. pour les réserves et 10 fr. qui seront portés au compte de Profits et Pertes, soit au total 350 fr. par action.

Par cette mesure le chiffre des réserves atteindra une somme supérieure au tiers du capital versé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En application des prescriptions de l'article 8 des statuts, un droit de préférence est accordé aux actionnaires pour la souscription des actions nouvelles, jusqu'à concurrence de 90,000 actions constituant le maximum de la première augmentation.

Les actionnaires qui useront de leur droit devront déposer, au 17 mai courant au 7 juin prochain, soit au siège social, soit dans l'une des succursales de la Société, les actions qu'ils possèdent, accompagnées du versement de 350 fr. par chaque action nouvelle qu'ils souscriront. Le coupon de 35 fr. par action ancienne, échéant le 15 juin prochain, sera, sous déduction de l'impôt, pris en déduction de ce versement.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Il est apporté aux Statuts les modifications suivantes:

L'article 2 est ainsi modifié: « La Société prend la dénomination de **Crédit de France**. »

L'article 5, fixant le capital sera modifié conformément à la première proposition déjà votée.

Le premier paragraphe de l'article 17 est ainsi modifié: « La Société est administrée par un Conseil composé de neuf membres au moins et de vingt-cinq membres au plus, choisis parmi les associés et nommés par l'assemblée générale. »

Le premier paragraphe de l'article 18 est ainsi modifié: « Du jour où ils entrent en fonctions et pendant toute la durée de leur mandat, les administrateurs doivent affecter à la garantie de leur gestion la quantité de cent actions. »

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée nomme administrateur pour six années:

MM. Le Comte d'Ayguévives, O^{ff}, ancien député, administrateur de la Compagnie des Immeubles, Paris.

Numa Baragnon, G. C^{on}, sénateur, Paris.

Garvez, ingénieur des mines, juge au Tribunal de commerce de Saint-Etienne.

Le Comte Gédéon de Clermont-Tonnerre, propriétaire, Paris.

Le Comte Roger du Maine, ancien député, ancien maire d'Avignon.

Paul Desormont, industriel.

Deyres, ancien conseiller de Cour d'appel.

Le Marquis de Feynol, industriel, Lyon.

Le Prince de Lucinge-Faucigny, ancien député, Paris.

Le Comte de Montaigne, ancien receveur des finances, Paris.

Le Comte de Nadaillac, propriétaire, Nevers.

Le Marquis de Perrochel, député de la Sarthe, Paris.

Le Vicomte de Pelleport-Burete, ancien sénateur, ancien maire de Bordeaux, Bordeaux.

Le Baron Collin de la Perrière, O^{ff}, ancien inspecteur général des finances, ancien trésorier-payeur général, Caen.

Le Comte de la Vieville, propriétaire, Paris.

MOYEN Defaire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES **50 POUR 100**
Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année)
26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE)
Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

ABONNEMENTS
sans frais
à TOUTS LES JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
14, rue Comte, à l'Entresol
LYON

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleurs sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **THÉRIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE
Compagnie Générale d'Affichage
V. Fournier, rue Comte, 14

FER ENCAUSSE
SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ
Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuement, Lymphatisme, etc.
Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.
PRIX DU FLACON UNIQUE: 3 FR. 50
Vente dans toutes les bonnes Pharmacies
Vente en gros et Dépôt général: Coutellier, Paër & C^{ie}
45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS
LYON: Vente en gros: Chériblan, Lestra, Faivre; au détail: Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Monvenoux, Lioras.

PLUS D'ÉCOULEMENTS CHRONIQUES
L'INJECTION SÈCHE VINCENT guérit radicalement, sans mercure, en secret, sans régime, les maladies secrètes, écoulements récents ou anciens, pertes blanches. Une seule suffit. Env. franco poste c. 5 fr. VINCENT, Pharm. à Grenoble.

FUMIGATEUR
Anti-Asthmatique
Prix: 2'50 PAPIER (Prix: 2'50)
36 séances Complet 36 séances
Remède infailible contre l'Asthme, les Quintes de toux, les Suffocations.
Préparé par M. A. LÉGERAND
Ph^o de l'École supérieure de Paris
ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS
à la Maison Médicale ENCAUSSE & GARNESIE
Fondée en 1869
57, rue Rochecrouart, Paris
Ex-vendu dans toutes Pharmacies
S'adresser pour toutes demandes et Commissions: M^{re} COUTELLIER, PAËR & C^{ie}
45, Faubourg Montmartre, Paris
DÉPÔTS A LYON
Chez MM. Chériblan, Léveque, Monvenoux, Daloz, Lestra, Lioras, et à la Pharmacie des Terreaux.

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{on} CASSET

Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON) Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs giletières. Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets. — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums. Souvenirs. Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne Fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ
ÉLÉGANCE ET SOLIDITÉ
Dépôt de la CHAUSSURE PINET
Dépôt de la CHAUSSURE PINET
Maison CASSET, rue de la République, 32
RUE DE LYON

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infailible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Ecrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.